

## Questions consulaires : Sean Kelly

### QUESTION

Le gouvernement du Canada est-il satisfait des efforts du Mexique pour résoudre les questions laissées sans réponse au sujet de la mort de Sean Kelly?

### RÉPONSE SUGGÉRÉE

- Les agents des services consulaires à Ottawa, au Mexique et aux États-Unis ont consacré plus d'un millier d'heures à tenter d'élucider les circonstances et les causes de la mort de Sean Kelly.
- L'année dernière, au début de mai, lorsqu'on l'a informé de la disparition de Sean Kelly, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international a immédiatement offert son aide. Il continue à fournir de l'aide.
- Je sais que M<sup>me</sup> Kelly se dit insatisfaite des explications fournies jusqu'à maintenant. Le gouvernement canadien est préoccupé comme elle du fait qu'un grand nombre de questions soient demeurées sans réponse. Peu importe le temps qu'il faudra, nous continuerons de collaborer avec elle à la recherche de réponses.
- Récemment, le gouvernement du Mexique a invité des membres de la GRC à se rendre dans son pays pour consulter les autorités responsables de l'enquête et pour examiner les preuves disponibles. Les membres de la GRC ont aussi été invités à rencontrer les autorités des États-Unis d'Amérique.
- Trois membres de la GRC se sont rendus en Californie et à Baja California Norte, entre le 2 et le 15 février, et ont rencontré des officiels américains et mexicains. Ils ont bénéficié d'une excellente collaboration. Leur rapport a maintenant été reçu, et une copie envoyée à M<sup>me</sup> Kelly.
- Le rapport de la GRC confirme fondamentalement l'information connue selon laquelle M. Kelly est mort des suites de blessures qu'il a eues après avoir été frappé par un motocycliste aux petites heures du 5 mai 1996.